

**DEPARTEMENT DES YVELINES**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ARRETE**

**PORANT COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL  
DU DEPARTEMENT DES YVELINES**

Le Président du Conseil départemental des Yvelines,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 3221-1 et L. 3221-7,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L. 252-8 et suivants,

Vu la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,

Vu le décret n°2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatifs aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n°2021-CD-9-6422.1 du Conseil départemental des Yvelines du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu la délibération n°2022-CP-7776 du 20 mai 2022 portant sur la composition du comité social territorial, le paritarisme et le vote,

Vu le procès-verbal du 8 décembre 2022 de proclamation des résultats à l'élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial,

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement des membres à la suite de la proclamation des résultats des élections professionnelles,

Sur proposition de Monsieur le Président du Conseil départemental,

**ARRETE**

---

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: La liste des membres du Comité Social Territorial du Département des Yvelines est fixée comme suit :

**REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE**

**Membres titulaires :**

- Mme Josette JEAN, Conseillère Départementale déléguée au personnel, Présidente du Comité Social Territorial
- Mme Laurence BOULARAN, Conseillère Départementale
- M. Yves CABANA, Directeur Général des Services
- M. Alexandre BOROTRA, Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement Durable
- M. Albert FERNANDEZ, Directeur Général Délégué des Solidarités
- Mme Marie-Diane PICOT, Directrice des Ressources Humaines

**Membres suppléants :**

- Mme Gwendoline DESFORGES, Conseillère Départementale
- M. Nicolas DAINVILLE, Vice-Président du Conseil Départemental
- Mme Cécile GARCIA, Directrice adjointe des Ressources Humaines
- Mme Sandra LAVANTUREUX, Directrice Générale Adjointe Enfance, Famille et Santé
- Mme Nathalie BENEYTO, Directrice Secrétariat Général des solidarités
- Mme Isabelle CISSE, Directrice de Territoire d'Action Départementale

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL

### **Membres titulaires :**

- Organisation CFDT :
  - Mme Dalila CHETOUANE-GIROUX
  - M. Olivier BOYER
- Organisation CGT :
  - M. Tristan FOURNET
  - Mme Sonia OUACEL
  - M. Stéphane TOPALIAN
  - Mme Lynda SALLLES
  - M. Dominique LE BOEUF
  - Mme Nelly PASCAUD
- Organisation FA :
  - M. Pascal GUILLET
  - Mme Florence PENARD
- Organisation SNT CFE-CGC :
  - M. Serge VAGNER
  - Mme Sylviane GOUAISLIN

### **Membres suppléants :**

- Organisation CFDT :
  - M. Eric LE LIBOUX
  - M. José CABRAL
- Organisation CGT :
  - M. Luc DEMAZIERE
  - Mme Valérie RAMAGE-PROISY
  - M. Patrick CARIBEAUX
  - Mme Laurence GRENESCHE
  - Mme Hayat BEZZAZI
  - Mme Carole HANNAGAN
- Organisation FA :
  - M. Rémi JUBLIN
  - M. Dario Jean JASEMIN
- Organisation SNT CFE-CGC :
  - Mme Patricia DEFER-BONIFACE
  - M. Pascal LAFOREST

**ARTICLE 2:** La liste des membres du Comité Social Territorial du Département des Yvelines lorsqu'il est réuni en Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT) est fixée comme suit :

#### **REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE**

##### **Membres titulaires :**

- Mme Josette JEAN, Conseillère Départementale déléguée au personnel, Présidente du Comité Social Territorial
- Mme Laurence BOULARAN, Conseillère Départementale
- M. Yves CABANA, Directeur Général des Services
- M. Alexandre BOROTRA, Directeur Général Adjoint Aménagement et Développement Durable
- M. Albert FERNANDEZ, Directeur Général Délégué des Solidarités
- Mme Marie-Diane PICOT, Directrice des Ressources Humaines

##### **Membres suppléants :**

- Mme Gwendoline DESFORGES, Conseillère Départementale
- M. Nicolas DAINVILLE, Conseiller Départemental
- Mme Cécile GARCIA, Directrice adjointe des Ressources Humaines
- Mme Sandra LAVANTUREUX, Directrice Générale Adjointe Enfance, Famille et Santé
- Mme Nathalie BENEYTO, Directrice Secrétariat Général des solidarités
- Mme Isabelle CISSE, Directrice de Territoire d'Action Départementale

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL

### Membres titulaires :

- Organisation CFDT :
  - M. Éric LE LIBOUX
  - Mme Stéphanie PRÉVOST
- Organisation CGT :
  - M. Tristan FOURNET
  - Mme Sonia OUACEL
  - Mme Lynda SALLLES
  - Mme Nelly PASCAUD
  - M. Luc DEMAZIERE
  - M. Patrick CARIBEAUX
- Organisation FA :
  - M. Dario JASEMIN
  - M. Remi JUBLIN
- Organisation SNT CFE-CGC :
  - M. Pascal LAFOREST
  - Mme Sylviane GOUAISLIN

### Membres suppléants :

- Organisation CFDT :
  - M. José CABRAL
  - Mme Dalila CHETOUANE-GIROUX
- Organisation CGT :
  - Mme Violaine BONNET
  - Mme Sophie BERTRAND
  - Mme Isabelle CHONKEL
  - M. Vincent CASSELEUX
  - Mme Marie-Céline DUPUIS
  - Mme Magalie LE CALVE
- Organisation FA :
  - Mme Sandrine MATHIEU
  - Mme Estelle GABRIEL
- Organisation SNT CFE-CGC :
  - Mme Catherine BESANCON
  - Mme Véronique BALLEUX HUE-LACOINTE

**ARTICLE 3** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Département des Yvelines.

Versailles, le

**P/LE PRESIDENT  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
LE DIRECTEUR GENERAL DES  
SERVICES**

**YVES CABANA**

Le Président du Conseil Départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, lequel peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud – 78000 Versailles dans le délai de **deux mois** à compter de la présente publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Signé par : Yves CABANA  
Date : 13/03/2023  
Qualité : Directeur Général des Services

Publié le :

# Bordereau de signature

Arrêté de composition FSSS - Comité Social Territorial

Signataire	Date	Annotation
Stéphanie GARNIER, Secrétariat DRH	23/02/2023	 Visa
Stéphanie GARNIER Par délégation, Secrétariat DRH, par délégation de Directrice des Ressources Humaines	23/02/2023	 Visa
Alexandre BOROTRA, Directeur Général Délégué Aménagement et Territoires	23/02/2023	 Visa
Philippe CLEACH, Chargé de Mission	23/02/2023	 Visa
Ninon THOMAS, Chargé de Mission DGS	24/02/2023	 Visa
Samia EL-ALIOUI, Assistantes administratives Directeur Général des Services	13/03/2023	 Visa
Ninon THOMAS, Chargé de Mission DGS	13/03/2023	 Visa
Yves CABANA, Directeur Général des Services	13/03/2023	 Signature  Certificat au nom de Yves CABANA (Directeur général, DEPARTEMENT DES YVELINES), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 20 juil. 2022 à 16:10 au 20 juil. 2025 à 16:10.
Secrétariat DRH		 Archivé

Dossier de type : Enchainement Circuit // Signature DGS